



## Conseils pratiques pour produire un mémoire dans le cadre des consultations publiques

Un mémoire est un document dans lequel une personne ou un organisme exprime son point de vue sur un sujet faisant l'objet d'une consultation publique par une commission permanente.

Tous les mémoires et autres documents transmis au Secrétariat des commissions dans le cadre d'une consultation sont remis aux membres de la commission visée. L'autrice ou l'auteur d'un mémoire peut le présenter oralement lors d'une séance publique de la Commission.

### Le mémoire :

- Est habituellement rédigé en format lettre (21,5 cm X 28 cm ou 8,5 po X 11 po);
- Compte au plus 15 pages (environ 3 500 mots);
- Est accompagné, si jugé pertinent, d'un sommaire exécutif (d'au plus une page);
- Comprend une courte présentation de la personne ou de l'organisme qui dépose le mémoire (un paragraphe);
- Exprime clairement la position de la personne ou de l'organisme sur le sujet à l'étude;
- Propose à la Commission un certain nombre de solutions pratiques (clairement identifiées en tant que *Recommandations*).

### S'inscrire au préalable :

Communiquez avec le Secrétariat des commissions permanentes pour vous inscrire et pour signifier votre intention de déposer un mémoire ou de formuler une opinion : [commissions@ville.montreal.qc.ca](mailto:commissions@ville.montreal.qc.ca)

### Transmettre un mémoire :

#### Par courriel

Envoyez votre document à l'adresse [commissions@ville.montreal.qc.ca](mailto:commissions@ville.montreal.qc.ca) en vous assurant que :

- votre mémoire est en format Word ou PDF.

Votre opinion écrite ou votre mémoire sera déposé sur la page web de la consultation [ville.montreal.qc.ca/commissions](http://ville.montreal.qc.ca/commissions) au cours de la période consacrée à l'audition des mémoires. À cet égard, assurez-vous que votre document ne comporte aucun renseignement nominatif ou confidentiel. En présentant un mémoire, vous reconnaissez être responsable du contenu de ce texte. S'il contient des illustrations ou des extraits d'œuvre protégés par le droit d'auteur sans autorisation, la Ville de Montréal ne pourra être tenue responsable du litige.

### Informations utiles sur le déroulement de la séance publique

- Il est suggéré de se présenter 30 minutes avant le début de la séance.
- **Apportez 11 exemplaires imprimés** de votre mémoire ou de votre opinion écrite que vous remettrez, dès votre arrivée, à la secrétaire recherchiste de la Commission.
- Si vous avez une présentation visuelle, apportez-la sur  **votre clé USB**.
- À l'appel de votre nom par la présidente ou le président de la commission, vous vous présenterez à l'endroit désigné et résumerez, en 10 minutes, vos principales idées et recommandations. Le cas échéant, vous répondrez ensuite aux questions des membres de la commission.
- Enfin, un [Guide pratique à l'intention des citoyennes et des citoyens](#) est disponible sur Internet. Ce guide présente une série de conseils pratiques qui, nous l'espérons, pourront vous être utiles. Il s'adresse autant à ceux qui projettent d'émettre un bref commentaire qu'à ceux qui souhaitent présenter un mémoire.

#### RENSEIGNEMENTS :

Service du greffe  
Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation  
275, rue Notre-Dame Est, bureau R.134  
Montréal (Québec) H2Y 1C6 Téléphone : 514 872-3000  
[commissions@ville.montreal.qc.ca](mailto:commissions@ville.montreal.qc.ca)

**Calendrier de la consultation**  
**Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation**

**Sujet à l'étude : *Les impacts du projet Royalmount***

---

**PARTIE 1 – PRÉSENTATION DU DOSSIER ET PÉRIODE DE QUESTIONS**

**Hôtel de ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil**  
- MARDI 27 novembre 2018, 19 H

**PARTIE 2 – AUDITION DES MÉMOIRES ET OPINIONS**

**Hôtel de ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil**  
- MERCREDI 19 décembre 2018, 14 H  
- MERCREDI 9 janvier 2019, 19 H  
- MERCREDI 16 janvier 2019, 19 H **NOTE : cette séance se tiendra à l'Hôtel Ruby Foo's**  
- JEUDI 17 janvier 2019, 14 H

**PARTIE 3 – ADOPTION DES RECOMMANDATIONS**

- JEUDI 24 janvier 2019, 17 H

Pour plus d'informations sur cette consultation et pour prendre connaissance du contenu du document de consultation : [ville.montreal.qc.ca/commissions](http://ville.montreal.qc.ca/commissions)

**DATES IMPORTANTES**

<b>Vendredi 7 décembre 2018, à 17 h</b>	<b>Date limite d'inscription</b> pour informer la Commission de votre intention de présenter un mémoire ou une opinion lors des audiences publiques
<b>Mardi 12 janvier 2019 à 17 h</b>	<b>Dates limites pour transmettre</b> une opinion ou un mémoire, sans présentation, par courriel à : <a href="mailto:commissions@ville.montreal.qc.ca">commissions@ville.montreal.qc.ca</a>

---

**PISTES DE RÉFLEXION POUR LES PERSONNES PARTICIPANT À LA CONSULTATION**

La Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation souhaite connaître votre point de vue sur les impacts du projet Royalmount.

**Le document de consultation fait état des études d'impacts du projet Royalmount et des analyses réalisées sur les éléments suivants :**

- Impacts sur les déplacements locaux, à la lumière des données récentes depuis janvier 2013;
- Impacts du projet sur les déplacements, notamment du réseau de transports en commun ainsi que sur le réseau routier élargi (englobant le réseau autoroutier et artériel) en tenant compte de la planification du projet Cavendish;
- Impacts du projet sur l'équilibre de la structure commerciale locale et d'agglomération;
- Évaluation financière et fiscale du projet en considérant les retombées fiscales municipales et les investissements publics à consentir;
- Analyse de l'insertion urbaine du projet dans une perspective de densification et d'intensification des activités urbaines et du renforcement d'un pôle économique;
- Évaluation de la possibilité qu'une composante résidentielle soit ajoutée au projet.